

## **Procès-verbal du Conseil Municipal - Séance du 20 juillet 2023.**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt juillet à vingt heures,  
le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent MICHEL, Maire.

### **Nombres de membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 15  
En exercice : 14  
Qui ont pris part à la Délibération : 11  
Date de la convocation : 13 juillet 2023  
Date d'affichage : 13 juillet 2023

**Présents :** MM. MICHEL Laurent, CHAUT-SARRAZIN Agnès, CHOLLAT Gérard, BARBIER Philippe, CHARVET Marie-Laure, DESROCHE Henri, DUPERRAY Pauline, FERRAND John, GOBERTIER Bruno, PIRODON Valérie, RONDEAU Marlène.

**Excusés :** MM. MERMILOD-BLONDIN Nadège, MOREL Serge.

**Absent :** M. PONCET Lionel.

**Secrétaire de séance :** Mme CHAUT-SARRAZIN Agnès.

### **Ordre du jour :**

- Point travaux église
- Point travaux cantine
- Situation financière et emprunt
- Actualisation des charges du commerce multiservices
- Compte rendu travaux bâtiments
- Compte rendu travaux voirie
- Compte rendu commission urbanisme
- Compte rendu Vals du Dauphiné
- Questions diverses

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 23 juin 2023, valide ce dernier, à l'unanimité des membres présents.

### **Point travaux église**

Les travaux de traitement des eaux pluviales par la pose d'un drain dirigé vers la cuve de récupération des eaux pluviales sont en cours de réalisation. Il a été rajouté l'installation d'une cuve pour la récupération des eaux pluviales. Un devis a été établi par l'entreprise DURAND pour un montant de 4363 € HT.

Les travaux d'électricité seront réalisés fin juillet et ceux de la toiture en septembre.

### **Point travaux cantine**

Les travaux de terrassement ont débuté et doivent être terminés début août.

### **Situation financière**

Monsieur le maire informe le conseil que suite au démarrage des travaux des chantiers église et cantine garderie il y a lieu de lancer des consultations auprès de différentes banques pour assurer le complément de financement de ces travaux.

## **N° 2023-038 : Modification du montant des charges du commerce multiservices.**

Monsieur le Maire expose que les charges de gaz facturées par Alpes Isère Habitat à la commune puis répercutées au commerce multiservices sont moins élevées que prévu. Il propose afin de ne pas alourdir inutilement les charges du commerce multiservices de revoir à la baisse le montant demandé chaque mois. Actuellement il est facturé un montant de 250 € H.T. il faudrait le diminuer à 200 € HT afin d'être au plus près de la réalité.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

- Valide la proposition de Monsieur le Maire soit un montant de charges de 200 € mensuel avec régularisation annuelle.
- Charge Monsieur le Maire pour le suivi de ce dossier.

Situation du commerce multiservices.

M. Garcia, actuel locataire du commerce multiservices arrive à la retraite et à adresser un courrier à la commune de proposition de rachat de son fonds de commerce.

Après avoir étudié les éléments transmis par le notaire, au vu du bilan comptable de l'année écoulée transmis le 24 mai 2023, et du service des Domaines (qui s'appuie d'ailleurs sur les dernières transactions enregistrées par les offices notariaux), le Conseil municipal décide de ne pas donner une suite favorable à la demande de rachat du fonds de commerce par la commune, aux conditions financières proposées (110 000 €).

En effet, il apparaît que, dans le contexte actuel, le montant que pourrait offrir la commune (50000 €) est très éloigné de celui demandé.

Le Conseil municipal invite M. Garcia à rechercher activement un acquéreur du fonds de commerce.

Bien entendu, la commune ainsi que le service économie de proximité de la communauté de communes des Vals du Dauphiné, restent à ses côtés et de tout acquéreur potentiel, pour faciliter la reprise du fonds de commerce.

## **Compte rendu commission des bâtiments**

- Contrôle annuel des installations électriques par la société Acritec. Les locaux contrôlés cette année sont l'église, le bâtiment vestiaires et local basket, la salle des fêtes avec le local boules.
- Les faïences de la salle Mont-Blanc ont été changées par l'entreprise Comiotto.
- Suite à l'installation informatique liée à la vidéoprotection dans la salle des archives, il a été installé une climatisation dans cette salle afin de conserver dans de bonnes conditions les documents et les matériels. Travaux réalisés par l'entreprise Giroud.
- Changement de la vmc du commerce multiservices qui ne fonctionnait plus.
- D'autre part il est prévu d'enlever le plancher complètement vétuste situé à l'intérieur de l'église. Ces travaux seront réalisés fin juillet par une équipe de bénévoles.

## **Compte rendu commission voirie**

- Les travaux de point à temps doivent démarrer le 24 juillet et seront exécutés par l'entreprise Eiffage.
- L'élagage des bordures de routes (traitement de l'ambrosie) est en cours et il est réalisé par l'entreprise Rabatel.
- Réfection des marquages au sol sur l'ensemble du territoire communal ainsi que la réfection du terrain de basket et du terrain de tennis par l'entreprise Royans signalisations pour un montant de 5280 € H.T.

### **Compte rendu du conseil d'école du mois de juin 2023.**

Les points suivants ont été abordés :

- Un nouvel enseignant a été nommé pour la classe de CE1-CE2
- Les effectifs sont stables
- Présentation des projets pédagogiques réalisés et à venir
- Réunion de rentrée – elle sera cette année organisée en deux parties – une première partie comprenant l'ensemble des enseignants, la mairie et les parents d'élèves et sera consacrée au fonctionnement en général de l'école et des services périscolaires. Puis la deuxième partie sera consacrée à une rencontre par classe enseignant et famille.
- La pré-rentree aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre
- Suite à la visite du groupe scolaire par la responsable sécurité de l'éducation nationale du département de l'Isère, il a été émis une réserve par rapport à la sécurité de la classe 4. Le nombre d'issue de secours n'étant pas réglementaire par rapport au nombre de personnes présentes dans la classe. Il est préconisé de créer une issue de secours. Pour cette année scolaire une demande de dérogation doit être demandée auprès de la commission sécurité du service départemental d'incendie et de secours.

### **Compte rendu de la commission urbanisme**

La commission a étudié les dossiers suivants avec avis favorable pour les déclarations préalables suivantes :

- Dossier déposé par M. Allegret chemin du Tramoley pour la pose de panneaux photovoltaïques
- Dossier déposé par M. Brebion chemin du Tramoley pour la pose de panneaux photovoltaïques
- Dossier déposé par Mme Barbier Florence pour l'agrandissement de sa maison et de la couverture d'une partie de la terrasse.
- Dossier déposé par M. de Saint Romain pour la rénovation du mur d'enceinte de sa propriété.

### **Compte rendu conseil communautaire et commissions des Vals du Dauphiné**

#### **Conseil communautaire**

Les points suivants ont été abordés :

- Approbation de la modification numéro 1 du PLUi Ouest.
- Portes ouvertes à la nouvelle médiathèque de Pont de Beauvoisin début juillet. Cet équipement a reçu le 1<sup>er</sup> prix de la construction bois et mur en pisé.

#### **Commission développement durable**

- Qualité de l'air : accompagnement des ménages pour le remplacement des systèmes de chauffage au bois non performants (foyers ouverts).
- Retour sur l'atelier des élus ayant pour objet les énergies renouvelables et celles qui apparaissent utiles et pertinentes à déployer sur le territoire communal.
- Rappel sur l'interdiction de brûlage des déchets verts.
- Création d'un atlas répertoriant les différentes énergies présentes sur le territoire.

#### **Commission développement économique**

- Présentation de la nouvelle chargée de mission
- Informations sur les dossiers suivants :  
Bilan de « créer mon entreprise sur les Vals du Dauphiné ».  
Création d'une bourse aux locaux vacants  
Mise à jour de l'annuaire des entreprises  
Point sur la pépinière LE CAP

- Emploi, formation et insertions

Forum des métiers – organisation et octroi d’une subvention

Difficultés de recrutement des entreprises du territoire

Rencontre avec les acteurs de l’insertion du territoire.

Point sur les ventes de terrain dans les zones artisanales.

Renouvellement de la convention de manager de centre-ville avec la commune de la Tour du Pin.

### **Questions diverses**

- Secrétariat de mairie. Des changements sont en cours au niveau du secrétariat de mairie. Mme GALLOIS qui effectuait 13 heures par semaine quitte son poste au 31 août pour rejoindre sa collectivité d’origine à temps complet. Dans les prochains mois Mme VILLARD quittera ses fonctions pour faire valoir ses droits à la retraite. Afin d’assurer la continuité dans les dossiers Mme ROUSSEAUX intégrera la collectivité dès le 4 septembre.
- Séance de cinéma en plein air : environ 100 personnes ont participé à cette séance.

### **Prochaines réunions :**

Conseil municipal : Mardi 12 septembre 2023.

Commission d’action sociale : Mardi 12 septembre à 18h30